

Sujet n.11

Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet « **Réflexion des hommes de lettres sur le progrès scientifique** ». La séance est destinée aux élèves d'un **Lycée scientifique**. Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats doivent proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle face aux élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition un ordinateur et le wifi.

La durée maximale de la leçon est de 20 minutes, dont 5 minutes sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon.



 A. Bi - -
Formazione Scienze

Sujet n.17

Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet « **La netiquette et la communication sur Internet** ». La séance est destinée aux élèves d'un **Lycée technique et professionnel**. Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats doivent proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle face aux élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition un ordinateur et le wifi.

La durée maximale de la leçon est de 20 minutes, dont 5 minutes sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon.

Epae
Qued

RTAG 11.11.11
Sauvage Sene

Sujet n. 3

Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet « **La condition féminine et sa représentation : dénonciation et émancipation au cours des siècles** ». La séance est destinée aux élèves d'un **Lycée technique et professionnel**. Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats doivent proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle face aux élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition un ordinateur et le wifi.

La durée maximale de la leçon est de 20 minutes, dont 5 minutes sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon.

Geon
Delgado

Alleg *M. Bi-*
Samuel Elme

Sujet n.16

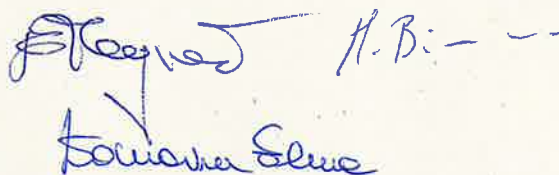
Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet « **Rousseau et la pédagogie** ». La séance est destinée aux élèves d'un **Lycée des sciences sociales**. Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats doivent proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle face aux élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition un ordinateur et le wifi.

La durée maximale de la leçon est de 20 minutes, dont 5 minutes sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon.



 H.B. - -
Lauriane Selme

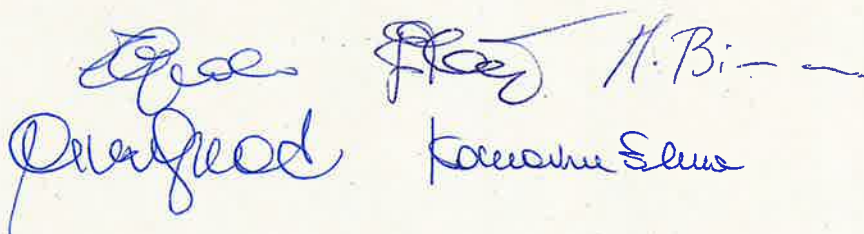
Sujet n.7

Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet « **L'engagement chez les auteurs français du XXe siècle** ». La séance est destinée aux élèves d'un **Lycée scientifique**. Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats doivent proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle face aux élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition un ordinateur et le wifi.

La durée maximale de la leçon est de 20 minutes, dont 5 minutes sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon.



Sujet n.13

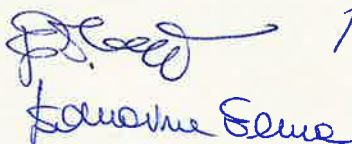
Dans le cadre d'une séquence pédagogique, le candidat présentera au jury une leçon ayant pour sujet « **La vie bohème du début du XXe siècle à Paris** ». La séance est destinée aux élèves d'un **Lycée classique, artistique**. Le candidat devra adopter des méthodologies didactiques convenables en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Les candidats doivent proposer une leçon motivante et intéressante, compte tenu des caractéristiques de la classe, en cohérence avec le niveau de formation et/ou la finalité professionnelle du cursus scolaire, ainsi que de la présence, au choix du candidat, d'élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.

Le jury désirant pouvoir vérifier les capacités globales du candidat à s'exprimer à l'oral et à faire passer un message pédagogique de façon efficace, deux phases de la présentation de la leçon sont attendues: une première phase de justification globale de la séquence pédagogique et de la séance retenue (classe; place dans le programme scolaire; objectifs visés; organisation; critères et typologies d'évaluation; activités de rattrapage; liens interdisciplinaires); une deuxième phase où la présentation de la leçon doit correspondre à la simulation d'une séance réelle face aux élèves en adéquation avec le temps dont on dispose.

Le candidat aura à sa disposition un ordinateur et le wifi.

La durée maximale de la leçon est de 20 minutes, dont 5 minutes sont réservées à un entretien avec les membres du jury. Cet échange est destiné à apporter des précisions et des justifications concernant le sujet de la leçon.


P. B. — —


Lauranne Seme

A. B. — —